Le 15 juin 2026

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Lundi, le 15 juin 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil de la Mairie au 1526, rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur, monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Isabelle Dion, Linda Fortin, Hélène Mantha et Karine Villeneuve ainsi que monsieur Alphonse Fortin. Madame Julie Caron agit comme greffière-trésorière.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**

**AVIS DE CONVOCATION**
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À Mesdames,
À Messieurs,

| | |
|---|---|
| Luc Chiasson | maire |
| Isabelle Dion | conseillère |
| Alphonse Fortin | conseiller |
| Linda Fortin | conseillère |
| Hélène Mantha | conseillère |
| Karine Villeneuve | conseillère |

Mesdames,
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL**-vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526, rue Principale, Chambord, le 15 juin à 19 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1) Présences
2) Avis de convocation
3) Période de questions
4) Renonciation de l'avis de convocation
5) Octroi du mandat Forum service d'urbanisme
6) Octroi du mandat Ligne du Fjord Inc – Installation poteau
7) Octroi du mandat Serre Dame Nature- Achat de pots de fleurs
8) Modification de la résolution 11-303-2025 – Calendrier des séances ordinaires
9) Clôture de la séance

**DONNÉ** ce dixième jour du mois de juin 2026.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC/pt

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dixième jour du mois de juin de l'an deux-mille-vingt-six.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC/pt

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

## RÉSOLUTION 06-189-2026
### OCTROI DU MANDAT FORUM SERVICE D'URBANISME

Il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Forum service d'urbanisme pour l'accompagnement en service d'urbanisme dans le cadre du projet de développement domiciliaire pour un montant maximum de 8 830.08 $ (taxes incluses) financé par le surplus accumulé non affecté.

## RÉSOLUTION 06-190-2026
### OCTROI DU MANDAT LIGNE DU FJORD INC – INSTALLATION POTEAU

Il est proposé par madame Linda Fortin, appuyée par madame Karine Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Ligne du Fjord Inc pour l'installation d'un poteau dans le cadre du projet d'installation d'un réseau LoRaWAN en lien avec l'installation des compteurs d'eau pour un montant maximum de 6 356.23 $ (taxes incluses) financé par le surplus accumulé non affecté.

## RÉSOLUTION 06-191-2026
### OCTROI DU MANDAT SERRE DAME NATURE - ACHAT POTS DE FLEURS

Il est proposé par madame Hélène Mantha, appuyée par madame Karine Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Serre Dame Nature pour l'achat de pots de fleurs en pour un montant maximum de 6 281.27 $ (taxes incluses) financé par le Projet de réaménagement des entrées de villes et villages de la M.R.C du Domaine-du-Roy.

## RÉSOLUTION 06-192-2026
### MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 11-303-2025- CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 11-303-2025 établissait le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026;

**CONSIDÉRANT QU**'il y a lieu de modifier le lieu de tenue des séances ordinaires prévues les 6 juillet 2026 et 5 octobre 2026;

**EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par madame Isabelle Dion, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 soit modifié afin que les séances des 6 juillet 2026 et 5 octobre 2026 se tiennent à la Mairie de Chambord située au 1526, rue Principale, et qu'elles débutent à 19 h;

QUE le calendrier des séances ordinaires soit désormais le suivant :

- Lundi 12 janvier
- Lundi 2 février
- Lundi 9 mars
- Lundi 13 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1er juin
- Lundi 6 juillet *(Mairie – 1526, rue Principale)*
- Lundi 24 août
- Lundi 14 septembre
- Mardi 6 octobre *(Mairie – 1526, rue Principale)*
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

## RÉSOLUTION 06-193-2026
### FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par madame Linda Fortin, appuyée par madame Karine Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 54 et que la prochaine séance se tienne le 6 juillet 2026.

Le maire, La greffière-trésorière,

_____ _____

Luc Chiasson Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».